



**RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**INVITATION
PRESSE**

Aix-en-Provence, le 6 avril 2021

Bernard BEIGNIER

Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des universités

Philippe Dulbecco,

Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique
Provence-Alpes-Côte d'Azur,

ont le plaisir de vous convier à

LA CONFERENCE DE PRESSE RELATIVE A LA REFORME DES ETUDES DE SANTE

le vendredi 9 avril 2021 de 10h00 à 11h00

au Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille (salle Sormiou – rez-de-chaussée)

Place Lucien Paye – Aix-en-Provence

La réforme des études de santé, inscrite dans le plan « Ma Santé 2022 », répond à une volonté partagée d'ouvrir le champ des possibles des étudiants et de diversifier les voies d'accès aux filières de santé. Cette volonté a ainsi conduit le ministère, tout en maintenant une sélectivité gage de qualité de la formation, à mettre fin au numerus clausus et à la PACES et, plus généralement, à réinventer le parcours universitaire d'entrée dans le premier cycle.

Aujourd'hui, cette ambition d'ouverture et de diversification se met en place grâce aux deux nouvelles voies d'accès, le PASS (Parcours Accès Santé Spécifique) et la LAS (Licence option Accès Santé). Les études de santé et au-delà, les professions médicales, vont donc accueillir de nouveaux profils, dotés de sensibilités disciplinaires différentes, ce qui va modifier en profondeur la manière de prodiguer et de recevoir des soins dans notre pays tout en élargissant considérablement l'horizon des étudiants.

Le déploiement de la réforme doit offrir deux garanties aux étudiants :

- une égalité de traitement par rapport aux sessions précédentes;
- davantage de chances de réussite pour les "primants" sur tout le territoire.

Contacts presse :

Stéphanie Denis Laventure, responsable du bureau de la communication : 04.42.91.71.10 – 06.89.10.02.55

Lilia Benlabidi, chargée des relations presse : 04.42.91.71.18 – 06.28.91.36.37



Port du masque obligatoire

Attention Le stationnement ne sera pas possible dans l'enceinte du rectorat.

- la gare routière se situe à 5 minutes à pied,
- plusieurs parkings-relais, situés aux principales entrées de la ville, sont combinés avec des navettes de bus fréquentes et gratuites pour rejoindre le centre-ville,
- il existe des parkings à proximité du rectorat : Mignet, Rotonde, Méjanès...

Contacts presse :

Stéphanie Denis Laventure, responsable du bureau de la communication : 04.42.91.71.10 – 06.89.10.02.55

Lilia Benlabidi, chargée des relations presse : 04.42.91.71.18 – 06.28.91.36.37